

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 5 juillet 2010



L'an deux mil dix et **le cinq juillet à 20 heures 00**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane THIBERT, Maire.

**Présents** : Mmes Christiane THIBERT, Colette BERGER, Patricia DUBOIS, Nicole NAVARRO, Claude ROLLIN, Mrs Michel ARIES, Franck FURTIN, Pascal GUILLON, Benoit JABOULET, Christian HARTWICH, Marc MONFRAY, Dominique VIOT.

### **Absents représentés :**

Jean-Pierre BOURGEOIS donne pouvoir à Franck FURTIN

### **Absent :**

Solange Dumas

**Secrétaire de séance** Dominique VIOT

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **13**

Absent : **1**

Date de la convocation : 1 juillet 2010

(Article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le compte-rendu de la séance du 25 juin 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 5 juillet 2010.

### **Délibérations**

#### **Souscription de deux prêts pour l'aménagement du Cœur du Village et d'une Zone de Rencontre**

- Madame le Maire fait part de l'offre de financement et du contrat pour un prêt à la Caisse d'Épargne pour l'aménagement du Cœur du Village et d'une Zone de rencontre, pour un montant 170 000.00 €uros à un taux de 3,47 % sur 20 ans.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, décide de contracter, à l'unanimité des membres présents et représentés, auprès de la Caisses d'Épargne Rhône Alpes un emprunt pour un montant de 170 000.00 €uros au taux fixe de 3,47 %, dont le remboursement s'effectuera en 20 ans à partir de la date de point de départ d'amortissement. Le prêt sera versé au plus tard dans 3 mois.

Et approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés les conditions financières et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cet emprunt.

- Madame le Maire fait part de l'offre de financement et du contrat pour un prêt à BTP Dexia pour l'aménagement du Cœur du Village et d'une Zone de rencontre, pour un montant plafonné à 12,5 % du montant total HT de l'investissement soit la somme de 35 895.25 € au taux fixe de 2,56 % sur 20 ans.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, décide de contracter, à l'unanimité des membres présents et représentés, auprès de BTP Dexia un emprunt pour un montant plafonné à 12,5 % du montant total HT de l'investissement soit la somme de 35 895.25 € au taux fixe de 2,56 % dont le remboursement s'effectuera sur 20 ans. Le prêt sera versé à compter du 01 septembre 2010.

Et approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés les conditions financières et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cet emprunt.

## Questions diverses

### **Réunion publique de présentation du projet de Cœur du Village.**

Une centaine de personnes était réunie à la salle Yves Picard le lundi 28 juin dernier.

Une présentation concrète du projet par la maîtrise d'œuvre, avec esquisses à l'appui, a permis à l'assistance de visualiser le futur cœur de village et de lever les inquiétudes d'une grande partie de l'assemblée.

Le financement du projet, sans hausse des taux d'imposition communale, a été présenté par l'adjoint chargé des finances.

La présentation a été suivie par une séance de questions-réponses qui ont soulevées quelques suggestions.

Le conseil a bien pris note des remarques et en tiendra compte dans la finalisation du projet dans la mesure du possible et dans le respect des objectifs initiaux.

Le défibrillateur dont la commune s'est dotée ne peut pas transmettre les données enregistrées après son utilisation, le logiciel n'est pas compatible avec celui du SDIS.

La séance est levée à 21h30.

*Prochain Conseil le Vendredi 27 août 2010 à 20 h 30*

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

*Le Maire,*

*Christiane THIBERT*